

Les 5 conseils cyber pour une chaîne d'approvisionnement sécurisée

La cybercriminalité coûtera à l'économie mondiale environ **5,2 trillions de dollars entre 2020 et 2025**. Les incidents de cybersécurité font aujourd'hui partie des **3 premiers risques depuis 3 ans***.

Dans ce contexte, la sécurité de nos clients et partenaires est notre priorité. Les règles suivantes permettront à la fois d'**améliorer la résilience de votre entreprise face aux cyber attaques et de développer une relation de confiance** avec Thales.

La coopération entre Thales et ses fournisseurs est un élément clé, elle se construit en :

- Répondant à un questionnaire d'évaluation de la maturité cyber,
- Prenant en compte les nouvelles clauses contractuelles cyber,
- Mettant en oeuvre (si nécessaire) des actions pour améliorer votre résilience cyber.

Nous vous remercions par avance pour votre engagement.
Bien cordialement.

“Construisons ensemble un avenir de confiance”



Roque Carmona
SVP, Directeur des Achats Groupe



Stéphane Lenco
VP, Directeur de la Sécurité des Systèmes d'Information Groupe

1

Définir comment gérer la cybersécurité



POLITIQUE DE SÉCURITÉ DE L'INFORMATION

Caractériser un **ensemble de règles de cybersécurité** pour **protéger** vos **informations, produits et services** des risques de cybersécurité.



ORGANISATION DE LA SÉCURITÉ DE L'INFORMATION

Nommez un **responsable de la sécurité** et identifiez un **point de contact sécurité** pour Thales.



COMPETENCES (EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ)

Formez votre personnel aux règles de cybersécurité.

2

Sécuriser les accès aux sites et protéger les données



GESTION DES ACTIFS ET DES DONNÉES PERSONNELLES

Maintenez un inventaire des biens et des données personnelles, de façon à en assurer une gestion sécurisée.



SÉCURITÉ PHYSIQUE ET ENVIRONNEMENTALE

Contrôlez les accès à vos sites afin d'éviter les intrusions, les dommages physiques, les vols d'informations ou de biens / matériels.



CONTRÔLE D'ACCÈS

Assurez-vous que tous **les utilisateurs** de vos réseaux et appareils possèdent **un identifiant individuel** et utilisent un **mot de passe fort**. Les droits **d'administrateur** sont uniquement réservés à **quelques personnes**.

3

Construire et fournir des produits et services cybersécurisés

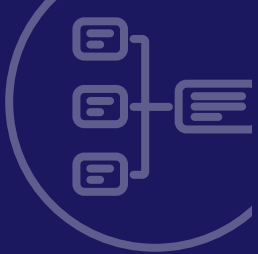


ACQUISITION, DÉVELOPPEMENT ET MAINTENANCE DES SYSTÈMES D'INFORMATION

- Veillez à ce que **les produits ou services que vous délivrez**, aient été conçus et codés en respectant **les règles fondamentales en matière de cybersécurité**, afin d'éviter les attaques faciles des pirates informatiques
- Faites des **évaluations de vulnérabilité** de vos produits et services de façon régulière (au moins 1 fois par an) et pendant toute leur durée de vie.
- Fournissez régulièrement **des mises à jour de sécurité** de vos produits et services, et ce pendant toute leur durée de vie.
- Utilisez des outils de **détection de logiciels malveillants** lors de vos échanges avec des tierces parties et **avant chaque livraison**.

4

Protéger les systèmes en opération



GESTION DE LA CONTINUITÉ D'ACTIVITÉ

Mettez en œuvre des dispositifs de **continuité et de reprise d'activité**, notamment pour faire face à d'éventuels sinistres.



SÉCURITÉ D'EXPLOITATION

- Protégez **tous vos systèmes et équipements contre les logiciels malveillants** à l'aide de solutions anti-virus, et **maintenez-les à jour**.
- **Enregistrez** les événements de sécurité, **contrôlez et auditez** vos systèmes afin d'être en mesure de réagir en cas d'incident.
- Effectuez des **mise à jour de sécurité régulières** sur l'ensemble de vos systèmes, en suivant les recommandations des éditeurs de logiciel.

5

Communiquer



GESTION DES INCIDENTS LIÉS À LA SÉCURITÉ DE L'INFORMATION

Un incident cyber est susceptible de se produire à tout instant malgré toute la vigilance dont vous aurez pu faire preuve. **Soyez prêt à communiquer** cette information **à vos parties prenantes, le plus rapidement possible**. **Pour Thales, contactez immédiatement le CSIRT (Computer Security Incident Response Team) à l'adresse : cert@thalesgroup.com**.

Les incidents suivants doivent être immédiatement signalés :

- Les incidents cybers de type rançonlogiciels, virus, intrusions informatiques, fraudes au Président, escroqueries aux fournisseurs... qui pourraient avoir un impact sur les livraisons de produits et services à Thales.
- Les incidents cybers qui peuvent se propager aux systèmes et aux réseaux Thales.
- Les failles et vulnérabilités qui pourraient être découvertes sur les produits déjà livrés à Thales.

Utilisez l'unique **point de contact mondial** pour signaler les incidents de cybersécurité susceptibles d'avoir une incidence sur l'une des entités Thales : contactez immédiatement le **Thales CSIRT (Computer Security Incident Response Team)** à cert@thalesgroup.com.